

CHARTRE D'ADHESION POLE SERVICES A LA PERSONNE

PRINCIPES

Les entreprises adhérentes au Pôle Services à la Personne s'engagent à respecter les principes suivants :

1. Avoir son siège social en région PACA et privilégier l'ancrage territorial de l'entreprise
2. Mettre en place une démarche qualité visant le respect de l'utilisateur, l'individualisation de la prise en charge, la transparence des prix, la continuité et l'évaluation du service.
3. Respecter la réglementation en vigueur : droit du travail, conventions collectives et accords de branche professionnelle, sécurité et hygiène.
4. Mener une politique de développement des compétences, de formation et de qualification visant le dialogue social et la qualité des emplois.

INDICATEURS

Pour mesurer la réalité de ces principes, l'entreprise adhérente s'engage à renseigner les indicateurs suivants :

PRINCIPES	INDICATEURS
Avoir son siège social implanté en région PACA et privilégier l'ancrage territorial de l'entreprise	Numéro siret - adresse du siège social Inscription dans des réseaux locaux
Mettre en place une démarche qualité visant le respect de l'utilisateur, l'individualisation de la prise en charge, la transparence des prix, la continuité et l'évaluation du service	Agrément qualité et autorisation - certification et label obtenu - documents de la politique qualité (charte engagements, questionnaire de satisfaction, devis/contrat d'intervention...)
Respecter la réglementation en vigueur : droit du travail, conventions collectives et accords de branche professionnelle, sécurité et hygiène.	Application de l'accord de branche relatif aux emplois et aux rémunérations du 29 mars 2002 et/ou adhésion à une convention collective - Mise en place des instances représentatives du personnel - Existence du document unique sur les risques professionnels
Mener une politique de développement des compétences, de formation et de qualification visant le dialogue social et la qualité des emplois	Nombre ETP - taux de CDI - taux de qualification Instances représentatives du personnel

Pôle Services à la Personne PACA

10, rue Breteuil - 13001 MARSEILLE

Tél. 04 91 31 10 24 - Fax. 04 91 13 69 53 - Web. www.pspaca.fr - Mail. info@psppaca.fr

Siret 495 274 896 00010